

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE TOURNEMIRE**

Délibération n°2022-07- 01

Séance du 13 décembre 2022

Nombre de conseillers

En exercice	11
Présents	6
Votants	10
Absents	5
Exclus	0

Date de convocation :

Le 05/12/2022

Date d'affichage :

Le 05/12/2022

OBJET

**COMPTE RENDU DES
DECISIONS DU MAIRE
DEPUIS LE CONSEIL
MUNICIPAL DU
11/08/2022**

Acte rendu exécutoire

Par flux de télétransmission
en Sous-Préfecture de
Millau

Le 19/12/2022

et publication sur le site
internet de la commune
www.tournemire-aveyron.fr
du 19/12/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 13 décembre à 18h30.

Le Conseil Municipal de la commune de Tournemire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Rivier Pascal, Maire.

Etaient présents M. Rivier, Maire, M. Heran Sébastien, M. Cocallemen Eric, M. Goutte Maxime, M. Moulières Jérémy, M. Monteillet Hugues.

Absents excusés : Mme Odicino Sabrina, M. Petraud Maxime (procuration à M.Goutte), Madame Cristol Céline (procuration à M.Moulières), Mme Giordano Sandrine (procuration à M.Cocallemen), Mme Roques Fanny (procuration à M.Rivier).

Monsieur Maxime Goutte a été nommé secrétaire.

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2020-03-06 du 25 mai 2020 fixant les délégations du conseil municipal au maire durant la durée du mandat,

Considérant que depuis la séance du 11/08/2022, le maire a pris les décisions suivantes en vertu de la délégation susvisée :

DECISION 2022-04	DIA Vente parcelle AL 471 Barthe Reversat/Miraglio Passage Sarret terrain
DECISION 2022-05	DIA Vente parcelle AL 315 Barthe Passage Sarret
DECISION 2022-06	DIA Vente parcelle AL 325 SCHIRM Av HP
DECISION 2022-07	Avenant N°2 Lot 3 Caumes et Fils marché rénovation maison Mazéran –Cabinet médical
DECISION 2022-08	Accord cadre marché fournitures administratives et papier avec la Com Com
DECISION 2022-09	Location appartement 13 Rue du Couvent VERLAGUET Emeline

le Conseil municipal prend acte

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Ont signé les membres présents

Le Maire, Pascal RIVIER
Acte dématérialisé



Le secrétaire de séance
Maxime GOUTTE